Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260204-2026_013_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 4 février 2026

L'an deux mil vingt-six, mercredi 4 février à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 27 janvier 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire

Etaient présents : M. Sébille, M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, M. Duranton, Mme Guilbaud, Mme Guillou, Mme Houssaye, Mme Jehanno, Mme Kéryjaouen, Mme Le Bodic, Mme Lecomte Durouil, Mme Legendre, Mme Le Luherne, M. Le Pahun, M. Mouaci, Mme Le Mouël, Mme Maillot, Mme Quintin, M. Quistrebert, Mme Rebout, M. Rouault, M. Stevant, M. Thébaut, M. Valiente.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Groyer à Monsieur Sébille
Madame Guillerme à Monsieur Thébaut
Madame Pasquier à Madame Lecomte Durouil

Absents :
Madame Ikram El Adib
Madame Anne-Marie Le Floch

Secrétaire de séance : Monsieur Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de conseillers présents : 27

Absents : 2

Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 30

2026-02-04- N°ASSO 013/2026 – CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE AVEC L'ASSOCIATION LUDOUEST POUR LES ANNEES 2026-2028

Monsieur THEBAUT expose le bordereau

Dans le cadre de la saison culturelle et d'animations municipales annuelles, il est prévu l'organisation d'un festival ludique et festif tout public où est mis à l'honneur le jeu et l'imaginaire.

Le festival **« LudOuest »**, appelé **« Les 24 heures du jeu »** jusqu'à sa 16ème édition, est **l'un des plus grands et des plus anciens festivals du jeu et de l'imaginaire** en Bretagne !

L'évènement convie **joueurs, associations, éditeurs et créateurs de jeu** qui le souhaitent, à venir participer à **une aventure ludique, sur un week-end, en non-stop**.

Cette manifestation est organisée chaque dernier week-end d'octobre.

Pour cette occasion, il est ainsi proposé l'accompagnement financier, matériel et humain de la commune tel qu'il est décrit dans la présente convention.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260204-2026_013_DEL-DE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe de la présente délibération.

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 4 février 2026

Le Maire,

MAIRIE DE THEIX-NOYALO 56450 (Morbihan)

Christian SEBILLE